



Problème appartement=propriétaire un peu contraignante

Par scafer, le 18/05/2009 à 19:27

Bonjour,

Je viens vers vous pour vous demander votre aide au sujet de mon appartement .

Il se trouve que je dois quitter mon appartement fin mai, je suis donc entrain de refaire la peinture pour rendre l'appartement propre et en bon état, ce qui est normal.

La propriétaire (enfin plutot la fille de la propriétaire qui habite dans le meme immeuble) est venu aujourd'hui, et elle souhaiterais que je refasse tous l'appartement comme neuf, c'est a dire, qu'il y'a quelques trucs abimer comme une baguette de la cuisine qui est casser, les lustre qui sont abimer, le carrelage fissuré..

Mais voilà le probleme, c'est que tout ça c'était déjà comme ça quand j'ai emménagé dans l'appartement, et en plus le pire dans tous ça c'est que il y'a eu aucun état des lieu entrant de fait, je suis rentrer dans l'appartement comme ça sans passer par le propriétaire, qui m'a remis plus tard le bail mais c'est tout, il est meme pas venu faire l'état des lieu.

Donc du coup je me retrouve dans une situation plus que délicate, car je comptais sur la caution en faisiat la peinture niquel mais là la propriétaire veut en plus de ça que je refasse des trucs qui était déjà comme ça quand je suis rentrer... QUE FAIRE?

Sont ils en tord sur le fait qu'il y'a eu aucun état des lieu? ou ils ont quand meme le droit de pas me rendre la caution sachant que je refait quand meme toute la peinture pour une superficie de 50m², mais de là à me faire faire les réparation des dégât causé par les anciens locataire je trouve ça abusé.

Enfin bref, j'aimerais avoir votre avis car je ne sais plus du tout comment faire, je suis désespéré quand elle m'a dit ça :-)

Merci d'avance pour votre aide.

Cordialement